



Mastique AS40 pour joint de dilatation

AS40 est un mastique élastomère mono composant qui sèche rapidement au contact de l'humidité atmosphérique pour devenir un joint souple et résistant ayant une très bonne adhérence sur la plupart des matériaux traditionnels du bâtiment. Il possède une bonne résistance à l'eau, l'eau de mer, les hydrocarbures, les détergents, les huiles minérales et au passage régulier. Il maintient également ses propriétés d'adhérence et d'élasticité dans le temps, excellente résistance au vieillissement climatique et aux agents atmosphériques.



AS40 est conçu pour la confection joint de fractionnement de dalle béton, remplissage de joint de bétonnage, remplissage de joint de fractionnement de bassin de rétention et joint travaillant en compression. Il s'utilise également comme mastique d'étanchéité dans le secteur de la construction, de l'industrie et du génie civil : calfeutrement de joints horizontaux, ...

AS40 s'applique sur le béton, bois, aluminium, métal laqué, polyester, verre, PVC, tuile en béton ou en terre cuite, pierre, grès cérame, faïence ;
Réalisation des joints de dallage intérieur ou extérieur.

Données techniques :

Aspect	Pâteux
Couleur	Divers
Densité à 20°C	Noir : 1,16 / autres : 1,18 ± 0,05
Coulure (ISO 7390)	Néant
Température d'application	5 à 35 °C
Temps de formation de peau à 23 °C et 50 % HR	Env. 70 min
Vitesse de réticulation à 23 °C et 50 % HR	3 mm/24 h
Dureté	Env. 40
Module à 100 % (ISO 8339)	Env. 0,4 MPa
Allongement à la rupture (ISO 8339)	> 500 %
Résistance à la déchirure (DIN 53515)	Env. 10 N/mm
Résistance à la température	- 40 à + 80 °C
Résistance aux acides et bases diluées	Moyenne
Résistance aux rayons UV	Bonne
Résistance à l'eau et aux brouillards salins	Excellente
Compatibilité avec les peintures	Aqueuses oui Peinture en phase solvant effectuer des essais préalables

Données spécifiques

Module à 100 % (ISO 37) : env. 0.3 MPa
Module à la rupture (ISO 37) : env. 1,4 MPa
Allongement à la rupture (ISO 37) : > 600 %

Mode d'emploi :

Préparation des supports :

Les supports à assembler doivent être plans, secs, sans poussière, ni graisse ou autres polluants qui pourraient nuire au collage. Les nettoyer au besoin avec de l'acétone.

Vérifier la compatibilité du solvant utilisé avec les substrats.

Si nécessaire, appliquer un primaire.

Lors de l'utilisation de solvants, éteindre toutes sources d'ignition et suivre les instructions de sécurité et de manipulation données par le fabricant.

Poncer les surfaces métalliques si nécessaire. Les nettoyer après ponçage. Laisser sécher les surfaces après dégraissage.

Il est recommandé de décaper le béton avec une brosse métallique.

Encollage :

AS40 s'applique à l'aide d'un pistolet manuel ou pneumatique ou d'une raclette.

Ce produit doit être utilisé dans les 24 heures qui suivent l'ouverture de la poche ou du tonnelet, sinon le mastic risque de durcir à l'intérieur.

Ne pas appliquer le mastic à une température inférieure à 5 °C. En cas d'application par temps froid, entreposer les emballages vers 20 °C avant utilisation.

Pendant la polymérisation, éviter tout contact avec des polymères MS, PU hybrides ou silicones non polymérisés ainsi qu'avec des alcools ou de l'ammoniaque.

Nettoyage :

Nettoyer les outils avec de l'acétone avant polymérisation du mastic.

Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

Stockage et conservation :

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés à une température inférieure à 25 °C.

Avant utilisation et si nécessaire, réchauffer lentement le produit jusqu'à ce qu'il atteigne une température adéquate.

Conditionnement :

Poches de 600 ml ; 400 ml & 310 ml

Hygiène et sécurité :

Classé nocif. Consulter la fiche de données de sécurité.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.